

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 2 avril 2019

ARRONDISSEMENT
TOURS

Le deux avril 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 28 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Etaient présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. François PILLOT, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Daniel PERRIN, M. Maurice PELLAN, M. Alain BASTIE, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, Mme Caroline BOILLE, M. Jean-Pierre GUIGNARD, M. Jacques MOTARD, M. Jean-Pierre GILET, M. Stéphane MARCHAIS.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 26
Nbre de suffrages exprimés : 26

DEL 02042019-03 : AFFECTATION DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le compte administratif cumulé 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé à fin 2018 de 139 497.56 €, ainsi qu'en investissement de 154 837.29 €. Par conséquent, le Président propose aux délégués de ne pas affecter de résultat de fonctionnement en investissement.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, DECIDE de reprendre les résultats de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - au 002 (recette FCT) - Excédent de fonctionnement reporté : | 139 497.56 € |
| - au 001 (recette INV) – Excédent d'investissement reporté : | 154 837.29 € |

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 8 avril 2019



ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37300 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Pour extrait certifié conforme,
Sébastien MARAIS, Président

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 8/04/19
Publié ou notifié le 8/04/19